



**PROCES-VERBAL DU 14 MAI 2019 A 19H30
A LA SALLE DU CONSEIL DE LA COMMUNE DE BEGNINS**

Présents : Audrain Sarah, Bardet Catherine, Clerc Maryline, Danz Maria da Conceição, Dessieux Tatiana, Fossati Nicolas, Gobet-Mahler Corinne, Jaccard Monya, Klay Marianne, Linder Evelyne, Stiefel Anne.

Excusés : Müller Sylvie, Péclard Rémy.

Absents : Trinkler Patrick.

Présidence : Madame Anne Stiefel

La Présidente ouvre la séance à 19h30 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

L'enregistrement de cette séance est accepté à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal du 14 mars 2019.
4. Election d'un membre de la société civile.
5. Lecture de la correspondance reçue.
6. Présentation du projet commun des Conseils d'Etablissements.
7. Point de situation de la part de la Direction.
8. Point de situation de la part de l'AISE.
9. Divers et propositions individuelles.
10. Fixer notre agenda futur.

1. Appel :

La secrétaire procède à l'appel qui fait constater la présence de 12 membres, 2 membres sont excusés, une personne est absente. Une personne est nommée ce soir pour la société civile.

Le quorum étant atteint, la séance peut avoir lieu.



2. Acceptation de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité tel que présenté.

3. Approbation du procès-verbal du 14 mars 2019

Le procès-verbal du 14 mars 2019 est accepté à l'unanimité tel que présenté. La Présidente remercie la secrétaire pour son travail.

4. Election d'un membre de la société civile

La Présidente explique que Monsieur Loris Falletti, qui est excusé ce soir, a annoncé sa décision de ne pas continuer son mandat. La Présidente tient à remercier Monsieur Loris Falletti pour son implication au sein du Conseil d'Etablissement de l'Esplanade et lui souhaite tout le meilleur pour la suite de sa carrière professionnelle.

Au vu de ce qui précède, la Présidente propose de procéder à l'élection d'un nouveau membre de la société civile en remplacement de M. Loris Falletti.

Une candidate est présente ce soir, elle se présente pour tous les membres.

- Madame Olivia Strübi, travailleuse sociale de proximité (remplaçante de Mme Zeller).

Madame Olivia Strübi est élue en tant que représentante de la société civile pour les deux années et demie à venir. Nous lui souhaitons la bienvenue au Conseil d'Etablissement de l'Esplanade.

5. Lecture de la correspondance reçue

La Présidente donne lecture d'un courrier de Madame Cesla Amarelle, daté du 13 mai 2019. Il concerne les activités scolaires collectives hors bâtiment scolaire ainsi que les frais à la charge des Communes suite à l'arrêt du Tribunal fédéral concernant la gratuité de l'école obligatoire.

La Présidente donne lecture d'un courrier de Madame Cesla Amarelle, daté du 26 avril 2019. Il concerne l'organisation des devoirs surveillés, par les Communes, dans les établissements scolaires.



6. Présentation du projet commun des Conseils d'Établissements.

La Présidente annonce que le groupement des Conseils d'Établissements envisage d'organiser un projet commun le samedi 4 avril 2020 sur le thème : « Une journée vers une Côte plus verte ! Sur mon Conseil : j'agis, tu agis, il agit ». Si volontaires il y a, ils se réuniront début septembre afin de discuter d'un projet commun. Cependant, chaque Conseil d'établissement porte son propre projet dont les volontaires sont les organisateurs.

Aucun membre du Conseil d'établissement ne se porte volontaire pour participer à ce projet commun.

7. Point de situation de la part de la Direction :

La Directrice annonce que l'enclassement 2019-2020 se présente bien. Il y a une grande volée d'élèves de 9^{ème} secondaire qui arrive à Begnins - l'Esplanade.

La Direction est inquiète à cause du nombre de locaux mis à disposition de l'école dès l'année prochaine. Les classes seront aussi bien remplies sur le site scolaire de Le Vaud.

Monsieur Nicolas Fossati demande pour quelles raisons l'AISE refuse de déplacer le restaurant scolaire dans la salle de Fleuri afin de récupérer trois salles de classe pour les élèves dès cette rentrée scolaire ?

La Présidente répond que la Commune de Begnins avait effectivement proposé cette solution qui n'a pas été retenue par l'AISE pour différentes raisons qui lui sont propres.

La Directrice explique aux membres les solutions trouvées pour la rentrée scolaire prochaine, avec entre autres la suppression de la salle informatique, qui va devenir une salle de classe. Elle ajoute que certains jours, toutes les salles de classes de l'Esplanade seront occupées. Cette situation ne sera plus possible à la rentrée scolaire 2020-2021. Elle confirme qu'aucune classe supplémentaire n'a été mise à disposition de l'école pour la rentrée scolaire 2019-2020.

Afin que tous les membres comprennent mieux la situation, la Présidente fait un bref historique de la nouvelle construction « maison jaune » sur le site scolaire de Begnins. Elle explique le fonctionnement et l'application des statuts de l'AISE.

Madame Monya Jaccard annonce que les détails de ce dossier concernent l'AISE et n'ont pas à être discuté dans le cadre du Conseil d'Établissement. Elle rappelle que les séances du



Comité de Direction de l'AISE ne sont pas publiques. Dès lors, les discussions n'ont pas à être rapportées au Conseil d'Établissement.

Monsieur Nicolas Fossati ne comprend pas les décisions prises par l'AISE et n'accepte pas les réponses de Madame Monya Jaccard. Selon lui, l'AISE doit fournir au Conseil d'Établissement des explications claires et des arguments précis sur les décisions prises à ce sujet.

La Directrice précise que la Direction a décidé de suspendre les discussions car certains membres du Comité de Direction ont tenté de s'immiscer dans l'enclassement ce qu'elle ne peut pas tolérer.

Monsieur Nicolas Fossati souhaite que sa demande soit transmise au Comité de Direction de l'AISE car il souhaiterait avoir des explications.

8. Point de situation de la part de l'AISE :

La Présidente annonce qu'une élève du projet « Lift » a fait sa première journée à la crèche « les Colinets » de Begnins. Cette première journée s'est très bien passée. La Présidente rappelle que l'école cherche toujours des places de stage pour ce projet.

9. Divers et propositions individuelles :

La Présidente demande quel thème devrait être abordé lors d'une prochaine présentation pour les parents ?

Madame Tatiana Dessiex propose « *la discipline positive* » afin de permettre aux parents d'accompagner les enfants différemment qu'avec des punitions et/ou des récompenses.

Madame Monya Jaccard et Monsieur Nicolas Fossati proposent une conférence sur *la bonne utilisation d'Internet et ses côtés positifs*.

Madame Olivia Strübi propose de parler du *suicide* car elle est beaucoup confrontée à cette problématique touchant de plus en plus les jeunes.

Madame Marianne Klay propose d'aborder le thème du *comportement, du langage et du manque de respect* particulièrement pour les enfants de 1P-4P.



Le sujet choisi est « la discipline positive » pour les élèves de 1P à 11S.

La Présidente se chargera de trouver un intervenant afin d'animer cette conférence.

10. Fixer notre agenda futur :

Les prochaines séances du Conseil d'Etablissement auront lieu les :

- **Mardi 19 novembre 2019 à 19h30 à la salle du Conseil communal de Begnins.**
- **Mardi 3 mars 2020 à la salle du Conseil communal de Begnins.**

La Présidente remercie toutes les personnes présentes ce soir et la séance est levée à 21h00.

Pour le Conseil d'Etablissement de L'AISE

Anne Stiefel

Vanessa Wicht